

## REMISE de la CROIX de GUERRE

J.O du 27-10-1921

Le Ministre de la Guerre certifie que la Commune de Ban-de-Laveline (Vosges)  
a obtenu la Croix de Guerre pour citation à l'ordre de l'Armée  
(au cours de la campagne 1914-1918 contre l'Allemagne et ses Alliés).

Le 1er juillet 1923 à 11 heures 30, le Conseil municipal au complet, entouré de toute la population conviée pour la circonstance, s'est réuni sur la place principale de la localité à l'occasion de la remise de la Croix de Guerre à la commune de Ban-de-Laveline, récompense bien méritée de ses 17 jours d'occupation, des assauts terribles qu'elle a eu à subir pendant toute la guerre, de la perte irréparable qu'elle a faite en la personne de ses héros qui ont fait le plus noble sacrifice en tombant héroïquement sur les divers champs de bataille après avoir, dans des luttes farouches, déployé une somme d'énergie, d'opiniâtreté, d'abnégation qui n'a pu être dépassée et en même temps de l'inauguration par M. Reibel, Ministre des Régions libérées, d'un monument érigé en vue de perpétuer à jamais la mémoire des soldats de Ban-de-Laveline, Morts pour la France, ainsi que la remise de la Croix de Guerre, en présence des Autorités principales du Département, de MM. les Députés et Sénateurs des Vosges et d'un grand nombre de notabilités venues de tous les coins du Canton et des Cantons environnants.



M. René FONCK, Député des Vosges, aviateur français né à Saulcy-sur-Meurthe (Vosges) 1894-1953, As français de la 1ère guerre mondiale était présent.